



# Association Anti Contournement Autoroutier de Chambéry

<http://www.acac73.org/>

[contact@acac73.org](mailto:contact@acac73.org)



Chambéry, le 9 juin 2013

Monsieur Michel PUECH, Président de la Commission d'Enquête,  
Monsieur Didier ZAZZI et Madame Martine MOLLARD, Membres de la Commission d'Enquête.

Monsieur le Président,

Le 25 avril 2013, lors du conseil communautaire de Chambéry Métropole, il a été demandé aux élus de voter le lancement de l'enquête publique avec une étude d'impact qui imposait une seule alternative (le pont), sans publier l'étude de trafic et les données d'entrées qui amenaient à cette conclusion.

Afin de pouvoir en débattre, nous avons demandé à plusieurs reprises la communication de l'étude d'impact et des données d'entrées. Nous avons également demandé à ce que la réunion publique organisée par Chambéry Métropole et la Mairie de Chambéry le 6 juin 2013 (soit 4 jours avant le début de l'enquête publique et la publication de tous les documents du dossier) soit reportée pendant l'enquête publique afin que le débat puisse s'engager en toute connaissance de cause.

Par un courrier du 27 mai 2013, nos différentes demandes nous ont été refusées par le Président de Chambéry Métropole Louis Besson et la Maire de Chambéry Bernadette Laclais, semble-t-il à votre demande (cf lettre en PJ).

Comme aucune réunion n'est prévue durant l'enquête publique, nous souhaitons vivement et vous demandons que la commission d'enquête organise une réunion publique afin que tous les citoyens puissent venir s'informer, mais aussi interroger les promoteurs de ce projet et débattre en toute connaissance de cause. Notre association exposera son point de vue argumenté et les alternatives qu'elle préconise.

C'est par ailleurs le cas de nombreux citoyens et associations qui souhaitent que l'on puisse assister à un véritable débat sur des informations incontestables.

Dans le cas où aucune réunion ne se tiendrait, nous serions tenus d'organiser nous-même une réunion publique d'information à l'attention de tous les citoyens.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.